



Je vote Unsa, je vote SE-Unsa ! Dès le jeudi 13 octobre !

VOTE, MODE D'EMPLOI

Phase 1	J'ai reçu à l'école sur une carte à gratter avec mon identifiant, mon NUMEN, et l'adresse du portail de vote	Portail de vote	http://www.education.gouv.fr/electionspro2011
		Numen	
		Identifiant	
Phase 2	<p>Je m'identifie sur le portail de vote. En saisissant cette adresse internet, je suis dirigé vers le portail de vote. Je renseigne mon Numen et mon département (ou pays de naissance). Puis j'indique une adresse mail sur laquelle vous recevrez votre mot de passe.</p>	Mot de passe reçu	
		<p>Adresse de messagerie déclarée (Nous vous conseillons de saisir votre adresse mail personnelle, beaucoup plus facile d'accès que le webmail académique.)</p>	
Phase 3	<p>Je vote dès le jeudi 13 octobre. J'utilise mon identifiant et le mot de passe reçu pour entrer dans le bureau de vote électronique du site http://www.education.gouv.fr/electionspro2011</p>	Etape 1/5	Muni de votre identifiant et du mot de passe que vous avez reçu sur l'adresse mail que vous avez indiquée, vous vous reconnectez au portail de vote pour accéder à l'isoloir électronique.
		Etape 2/5	Je vote Unsa au Comité Technique Ministériel (CTM)
		Etape 3/5	Je vote Unsa au Comité Technique Académique (CTA)
		Etape 4/5	Je vote SE-Unsa à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN)
		Etape 5/5	Je vote SE-Unsa à la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN)

Attention : clôture du vote le 20 octobre à 17 heures